

Proposition d'accompagnement pédagogique sur l'eau et les rivières

écoles primaires du bassin de l'Ardèche, de la Beaume et du Chassezac
Année scolaire 2025-2026

Pendant toute une année scolaire,
guider vos élèves à la découverte des rivières et de leurs richesses,
accompagner votre classe pour des sorties de terrain,
valoriser leurs apprentissages par des écrits journalistiques,
... ça vous tente ?

Vous souhaitez élaborer un projet sur les rivières et la biodiversité :
nous vous proposons un cadre, un accompagnement humain
et une prise en charge financière.
Allons voir plus en détails :



POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Elaborer un projet pour
 - * découvrir et sensibiliser les enfants au monde vivant de la rivière ;
 - * réfléchir sur les liens entre les espèces, la rivière et les usages de l'eau ;
- * prendre conscience de la nécessité de préserver la biodiversité et les milieux naturels, supports des activités de notre territoire ;
- * aborder la question des effets du changement climatique sur l'eau, nos rivières...et nos activités.

POUR QUELLES CLASSES ?

Un projet pour les élèves d'écoles primaires publiques et privées sous contrat de niveau cycle II et III.
(le projet et les objectifs pourront être adaptés en cas de classe unique ou multi-niveaux)



UNE PROBLÉMATIQUE SUR UN THÈME AU CHOIX :

Autour de la problématique globale et des objectifs commun du projet, l'enseignant formulera la problématique de son choix et développera avec sa classe son propre projet en choisissant parmi les 4 thèmes proposés ci-dessous :

Comment les rivières influent-elles sur la vie sur notre bassin versant ? (la vie des hommes, mais aussi des animaux et des végétaux)	
Les 4 thèmes au choix :	Exemples de déclinaison de la problématique :
1- Adaptation à la sécheresse (sec ou mouillé, il faut s'adapter !)	Comment les animaux des rivières et les plantes font quand il y a moins d'eau ? et l'homme ? Comment la quantité d'eau dans la rivière (et ses variations) influe-t-elle sur les animaux et végétaux qui y vivent ? Quelles seront les conséquences du changement climatique sur les rivières ? <i>Sur notre bassin versant, c'est quand il y a le moins d'eau qu'on en a le plus besoin... Entre les plateaux calcaires et secs, les pentes des falaises abruptes et les méandres de la rivière, on pourra observer une multitude d'espèces, animales et végétales, adaptées à leurs milieux de vie ; on pourra poursuivre la réflexion en recherchant les méthodes et pratiques économes en eau qui s'inspirent de la nature (éviter les fuites – adapter son comportement – investir)</i>
2- Corridors écologique (et si on pouvait courir dans les couloirs ?)	Pourquoi les animaux se déplacent dans et au bord des rivières ? quelles conséquences s'ils ne peuvent plus le faire ? <i>La notion de corridor écologique permet de comprendre pourquoi et comment les espèces animales et végétales fonctionnent grâce à la continuité de la rivière et de ses berges. Dans nos rivières, des espèces emblématiques comme l'Apron ou l'Alose (poissons migrateurs) sont protégées, des seuils et des passes à poissons en projet ou aménagées peuvent être observées.</i>
3- Biodiversité de la rivière (de la plus petite bête à la plus grosse (nous) : c'est fou ce monde qui habite la rivière !)	Quels animaux, petits et grands, vivent dans nos rivières ? que nous apprennent-ils sur leur qualité ? Comment la qualité de l'eau de la rivière influe-t-elle sur les espèces qu'on y trouve ? et inversement ? <i>Observer et étudier une ou plusieurs espèces animales des rivières, se demander les liens qu'elles ont entre elles, ce que signifie leur présence (signe d'une rivière de qualité car espèce exigeante), la raison de leur protection, de leur rareté... Sur notre bassin, on trouve toutes les petites bêtes de la rivière, mais aussi la Loutre, le Castor, l'Apron, l'Alose, les Libellules, la Tortue Cistude d'Europe, des Chauves-souris...</i>
4- Crues et inondations (qui l'eut cru(e) : la rivière est une éponge !)	Comment se forment les crues ? quelle est la particularité des crues de notre bassin versant ? pourquoi en garder la mémoire ? comment s'en protéger ? <i>Les rivières d'Ardèche sont caractérisées par une alternance entre périodes de sécheresse et périodes où les crues peuvent être très fortes. La rivière, avec ses espaces latéraux et sa végétation peut avoir un rôle qui amortit la force de l'eau. Ces espaces « éponge » ont aussi de nombreux rôles pour la biodiversité et la qualité de l'eau.</i>

UN CADRE COMMUN ET DES RESSOURCES :

Tous les projets seront ensuite structurés de la même façon :

- * Formalisation du projet sur la plateforme ADAGE « projet pédagogique pour une intervention régulière » (fiche projet pour écoles privées) et validation par l'inspecteur de Circonscription (ou le directeur d'établissement pour les écoles privées) et le Président de l'EPTB, avant le démarrage du projet (fin novembre)
 - * Un déroulement de projet sur une période de 4 à 6 mois, entre novembre 2025 et juin 2026.
 - * Au moins 1 sortie sur le terrain, à la découverte des rivières ou des milieux humides du bassin versant, avec une possibilité de déplacement en bus. Idéalement une autre sortie sera organisée dans un site proche de l'école (dans la ville, le village ou en bord de rivière) ;
 - * 1 à 3 animations par des intervenants spécialisés et agréés pour illustrer les thèmes étudiés – en classe ou à l'extérieur :
 - Fédération de Pêche de l'Ardèche (directement ou par les guides pêche indépendants)
 - Fédération Rhône Alpes pour la Protection de la Nature (FRAPNA) de l'Ardèche
 - Association le Mat (Viel Audon)
 - Association V.I.E (Vivre les Initiatives Ensemble)
 - Association Clapas Nature Roche et Paysages
 - Association Mi-Syrphe Mi-Raisin
 - Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)
 - EPTB Ardèche
 - Cogard (Centre Ornithologique du Gard)
 - LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)
 - ALEPE 48
 - Association Ardèche randonnées
 - ...
- (liste non exhaustive - agrément Education Nationale exigé)

En complément, nous mettrons à disposition des enseignants :

- * un accompagnement tout au long du projet dont un temps de démarrage/rencontre avec les intervenants potentiels, d'information et d'échange technique afin d'aider à la rédaction de la fiche projet (réunion prévue le mardi 23 septembre 2025 vers 17h à Vogüé)
- * une liste de structures partenaires pouvant proposer d'autres animations et/ou informations complémentaires au projet ;
- * une liste de ressources bibliographiques et supports pédagogiques sur le thème de l'eau (exposition, film, plaquettes, ...) – en partenariat avec le centre de documentation CANOPE de Privas et les collectifs d'éducation à l'environnement Pétales07 et REEL48.



UNE RESTITUTION COMMUNE :

En retour, chaque classe devra proposer une restitution du projet mené.

Cette restitution prendra la forme d'un support commun à l'ensemble des classes participantes : l'écriture d'un « journal d'information de l'EPTB Ardèche – n° de juin 2026 » (environ 2 pages A4/classe).

La mise en page et la reprographie seront assurées par l'EPTB.

Le journal édité sera remis à chaque élève participant, ainsi qu'aux communes et autres écoles du territoire de l'EPTB.

MON ÉCOLE EST-ELLE CONCERNÉE ?

Les écoles qui peuvent être accompagnées sont les
112 écoles primaires publiques et privées sous contrat d'association avec l'Etat,
des communes représentées dans les EPCI adhérents à l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche :

Ardèche - Circo. Aubenas

Le Cheylard

Ailhon (RPI avec Lentillères)
Aizac (RPI avec Labastide-s-Bezorgues)
Aubenas - école Beausoleil
Aubenas - Les Oliviers-Combégayres
Aubenas - école Le Pont
Aubenas - école St Croix
Aubenas - école privée Immac
Aubenas - école privée St Régis
Genestelle (RPI avec St-Joseph-des-Bancs)
Labastide sur Besorgues (RPI avec Aizac)
Labégude
Labégude - privée
Lachapelle sous Aubenas
Lavilledieu
Lentillères (RPI avec Ailhon)
Mercuer
Saint Andéol de Vals
Saint Didier sous Aubenas
Saint Etienne de Fontbellon
St Etienne de Fontbellon - privée
Saint Joseph des Bancs (RPI avec Genestelle)
Saint Julien du Serre
Saint Michel de Boulogne (RPI avec St-Etienne de B.)
Saint Privat
Saint Sernin
Ucel
Vallée d'Antraigues-Asperjoc

Vals les Bains

Vals les Bains - privée
Vesseaux
Vesseaux - privée
Vinezac
+ St Etienne de Lugdars

Ardèche - Circo. Cévennes Vivarais

Les Assions
Balazuc (RPI avec Uzer)
Banne (RPI avec St Paul-le-Jeune)
Beaulieu
Beaumont
Berrias-et-Casteljau
Buzet
Chandolas (RPI avec St-Alban-Auriolles)
Chassiers
Dompnac (RPI avec St-Melany)
Gravières
Grospierrres
Joannas (RPI avec Rocles)
Joyeuse
Lablachère
Lablachère - privée
Lagorce
Largentière
Largentière - privée
Laurac en Vivarais
Laurac en Vivarais - privée
Orgnac l'Aven
Ruoms
Ruoms - privée

Salavas
Sanilhac (RPI avec Vernon)
Saint Alban Auriolles
Saint Remèze
Uzer (RPI avec Balazuc)
Vagnas
Vallon Pont d'Arc
Jaujac
La Souche
Lalevade d'Ardèche
Lalevade d'Ardèche - privée
Meyras
Montpezat sous Bauzon
Montselgues
Payzac
Pont de Labeaume
Prades
Rocles (RPI avec Joannas)
Rosières
Thueyts
Thueyts - privée
Valgorge
Les Vans
Les Vans - privée
Vernon (RPI avec Sanilhac)
Vogüé (RPI avec Lanas et St-Maurice)

Ardèche - Circo. Le Teil

Berzème
Bourg StAndéol - école du Nord
Bourg StAndéol - école du Sud
Bourg StAndéol - école du Centre
Bourg StAndéol - école privée

Darbres

Gras (RPI avec Larnas)
Lussas
Saint Germain
Saint Jean le Centenier
Saint Just d'Ardèche
Saint Just d'Ardèche - privée
Saint Marcel d'Ardèche
Saint Marcel d'Ardèche - privée
Saint Martin d'Ardèche
Villeneuve de Berg
Villeneuve de Berg - privée

Gard - Circo. Bagnol sur Cèze

Carsan
Le Garn
Laval Saint Roman
Pont Saint Esprit - école Villa Clara
Pont Saint Esprit - école Jean Jaures
Pont Saint Esprit - école Marcel Pagnol
Pont Saint Esprit - école privée
Saint Julien de Peyrolas
Saint Paulet de Caisson

Lozère - Circo. Mende

Altier
La Bastide-Puylaurent
Pied-de-Borne
Prévenchères
Villefort

Jauge :

15 classes par an - 2 classes d'un même établissement/an au maximum
12 classes issues d'établissements publics et 3 classes d'établissements privés
classes prioritaires en BLEU sur la liste

Parmi les classes candidates, les classes participantes seront réparties sur l'ensemble du territoire de l'EPTB, entre les différentes communautés de communes adhérentes. Pour chaque catégorie d'établissement, la priorité sera donnée aux établissements n'ayant jamais participé au projet lors des années scolaires précédentes puis en fonction de l'ancienneté et du nombre de participations (détails dans le règlement du projet : délibération DC23-18 votée par le Comité Syndical de l'EPTB le 23/03/2023).



FINANCEMENT :

L'EPTB du bassin versant de l'Ardèche prendra en charge à 100%, pour chaque classe :

- * 3 demi-journées d'interventions de nos partenaires + 1 demi-journée d'intervention en classe par un agent de l'EPTB ;
- * 1 trajet en bus pour une sortie sur le terrain ;
- * la coordination du projet ;
- * la fabrication et la diffusion du document de restitution.

Au-delà de cette prise en charge, l'enseignant est libre de faire d'autres animations et de chercher des financements complémentaires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- * **23 juin 2025** : candidature auprès de l'EPTB et de votre circonscription d'IEN pour les enseignants intéressés
- * **avant les vacances d'été** : validation de la liste des classes retenues pour participer et information aux enseignants
- * **23 septembre 2025** : réunion de lancement pour la définition du projet de chaque classe (sujets, déroulés, intervenants, dates, lieux...)
- * **novembre 2025** : rendu fiche projet (sur ADAGE pour écoles publiques) – validation par l'IEN ou le directeur et l'EPTB
- * **de novembre 2025 à mai 2026** : déroulement des projets dans les classes, sorties, interventions
- * **mai-juin 2026** : élaboration et fabrication du « journal » de restitution des projets de l'année.

INTÉRESSÉ ?
COMMENT
RÉPONDRE ?

Les enseignants intéressés doivent faire part de leur candidature avant le 23 juin.

auprès de l'Inspecteur de leur circonscription (ou de leur directeur pour les écoles privées)

en copie à l'EPTB Ardèche : biodiversite.ardeche@ardeche-eau.fr

par un email précisant le nom de l'enseignant, de l'école, le niveau de la classe et la thématique souhaitée.

La sélection des classes participantes sera proposée par les circonscriptions et validée par le Bureau Syndical de l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche début juillet 2025.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Etablissement Public Territorial du bassin Versant de l'Ardèche (EPTB) est un syndicat de rivière. Sur son territoire, il est chargé de la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (il réalise des suivis de la qualité de l'eau, des travaux d'entretien des berges et de la végétation en bord de rivière, veille à la prévention des inondations, mène des actions de sensibilisation à l'environnement...).

A cheval sur la Lozère, le Gard et l'Ardèche, l'EPTB Ardèche regroupe 150 communes des vallées de l'Ardèche et de ses affluents (Lignon, Fontaulière, Bourges, Auzon, Cladugne, Ibie), du Chassezac, Borne, Altier, de la Beaume et de la Drobie.

L'EPTB Ardèche est né en 2018, de la fusion des 3 anciens syndicats de rivière : le Syndicat Ardèche Claire, le Syndicat du Chassezac et le Syndicat Beaume-Drobie.

CONTACT INFORMATIONS :

EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche

Carole CHARPENTIER

(chargée de mission biodiversité / sensibilisation)

biodiversite.ardeche@ardeche-eau.fr

4, allée du Château

07200 VOGÜE

Tél. 04 75 37 82 20

www.ardeche-eau.fr

Inspection de l'Education Nationale - Ardèche

15 avenue de Sierre Bt26 - 07200 AUBENAS

www.ac-grenoble.fr/ia07

M. Fabien DARNE (Inspecteur - circonscription
Cevennes Vivarais)

ce.0070053v@ac-grenoble.fr

Tél. 04 75 35 68 33

Suivi du dossier :

Marie RIEU marie.rieu@ac-grenoble.fr

Agnes BIANCHIN

agnes.bianchin@ac-grenoble.fr

Mme Annelise BARBERO (Inspectrice - circonscription
Aubenas Le Cheylard)

ce.0070054w@ac-grenoble.fr

Tél. 04.75.35.01.11

Suivi du dossier : **Céline MANCINA**

celine.mancina@ac-grenoble.fr

Mme Katia AMBROSINI (Inspectrice - circonscription Le Teil)

ce.dsden07-ien-le-teil@ac-grenoble.fr - Tél. 04 69 26 81 53

Suivi du dossier : **Nicolas CHEF D'HOTEL**

nicolas.chef-d-hotel@ac-grenoble.fr

DDEC07

Emmanuelle David-Latrèche (contact à confirmer)

emdavidlatreche@ddec07.fr

Inspection de l'Education Nationale - Lozère

3, rue Chanteronne - CS 50010 - 48001 MENDE Cedex

Mme Emilie TAPHANEL (Inspectrice - circonscription Mende)

Suivi du dossier : **Christophe PARAYRE**

04 30 43 66 51 74

christophe.parayre@ac-montpellier.fr

Inspection de l'Education Nationale - Gard

circonscription Bagnol sur Cèze

1, Allée de Newbury BP 34161 - 30 204 Bagnols-sur-Cèze

Tél : 04.49.05.80.53 / 04 66 89 54 71

Suivi du dossier : **Florie ROULLET**

florie.roulet@ac-montpellier.fr